

CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS 2022-2023



Les réinscriptions se dérouleront du **Mercredi 22 juin au Vendredi 01 juillet 2022 et le Jeudi 26 août 2022** selon le calendrier ci-dessous :

N.B : Le paiement de la ½ pension se fera uniquement en ligne. L'identifiant et le mot de passe vous seront remis lors de l'inscription.

Après confirmation de votre demande d'internat, veuillez-vous rapprocher du service intendance auprès de Madame NEMOUTHE pour les formalités.

DATES	ETABLISSEMENT D'ORIGINE	2022-2023	2021-2022
Mercredi 22 juin 2022	07h30-9h30	1^{ère} PRO	2^{nde} MVA
	09h30-11h30		2^{nde} MNTE1
	11h30-13h00		2^{nde} MNTE2
Jeudi 23 juin 2022	07h30-9h30	1^{ère} GENERALES	2^{nde} 01
	09h30-11h30		2^{nde} 02
	11h30-13h00		2^{nde} 03
	13h30-15h30		2^{nde} 04
Vendredi 24 juin 2022	07h30-9h30	1^{ère} GENERALES	2^{nde} 05
	09h30-11h30		2^{nde} 06
	11h30-13h00		2^{nde} 07
	13h30-15h30		2^{nde} 08
Lundi 27 juin 2022	07h30-9h30	TERMINALES GENERALES	1^{ère} 01
	09h30-11h30		1^{ère} 02
	11h30-13h00		1^{ère} 03
	13h30-15h30		1^{ère} 04
Mardi 28 juin 2022	07h30-9h30	TERMINALES GENERALES	1^{ère} 5
	09h30-11h30		1^{ère} 06
	11h30-13h00		1^{ère} STI2D
Mercredi 29 juin 2022	07h30-9h30	TERMINALES PRO	1^{ère} MVA
	09h30-11h30		1^{ère} TMSEC
	11h30-13h00		1^{ère} TFCA
Vendredi 01 juillet 2022	07h30-9h30	BTS ATI 1	
	09h30-11h30	BTS FED 1	
	11h30-13h00	BTS MV 1	

Vendredi 26 août 2022	Retardataires et redoublants de toutes les classes		
-----------------------	--	--	--

Les cahiers de vacances seront remis lors des réinscriptions.

PIECES A FOURNIR :

- 3 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de classe de l'élève),
- 1 attestation d'assurance, (2022-2023)
- 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et classe de l'élève
- Les élèves s'inscrivant en 2^{ème} Année de B.T.S, 1^{ère} et Terminale Bac Pro doivent fournir obligatoirement l'attestation de stage de l'année écoulée (2021-2022) ainsi que leur livret de stage validé par l'entreprise.**
- 2 enveloppes timbrées au nom et adresse du parent responsable (**pour les redoublants de seconde**).

N.B. : Les anciens élèves doivent amener leur badge à l'inscription. Ceux qui l'auraient perdu paieront 4,50 € au service d'intendance pour obtenir un autre badge. (Ils devront être présents lors de l'inscription pour la confection de ce nouveau badge).

FRAIS DE ½ PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	3,60 €
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	50,00 €
<i>Forfait internat Annuel</i>	1700,00 €
<i>1^{ère} Fraction : Septembre-Décembre</i>	760,00 €

PAIEMENT : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un **code d'accès** au site leur sera remis lors de l'inscription.

Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2022.

Aucun paiement ne sera accepté en septembre.

A T T E N T I O N

- Toute réinscription exige la présence d'un parent responsable **obligatoirement**, sauf pour les B.T.S.
- L'adresse mail ainsi que le téléphone de l'élève doivent être **obligatoirement** renseignés.
- En cas d'aléa climatique ou sanitaire les usagers sont invités à consulter le site du lycée pour vérifier les dispositions retenues.
- **Par ailleurs, nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

Le Proviseur



Christine BANAL